



Le logement social, communautaire et abordable

Séance d'information – 23 avril 2024

Plan de la présentation

- Survol du marché de l'habitation de la Ville de Québec
- Importance du logement social, abordable et communautaire
- Définitions du logement social, abordable et communautaire
- Localisation et répartition des projets sur le territoire
- Exemple de projets dans l'arrondissement La-Haute-Saint-Charles

Contexte économique – Marché de l’habitation



Le **taux d'inoccupation** des logements locatifs était de **0,9 %** en octobre 2023, soit son plus bas 15 ans



Le **loyer moyen** des logements locatifs a subi une **hausse** importante depuis 4 ans



Le **paiement hypothécaire** moyen par rapport au revenu médian des ménages, est passé de 20,4% à 32,0%, entre 2021 et aujourd’hui



Le nombre d’unités **mises en chantiers** accuse une tendance à la baisse depuis 2021

2 000

ménages

sont en attente d’un logement subventionné et ont fait les démarches requises pour valider leur admissibilité.

31 220

ménages locataires

Consacrent plus de 30 % de leur revenu aux frais de logement. De ce nombre, la grande majorité des ménages est composée d’une seule personne (81%)



Il est de plus en plus difficile de se loger, particulièrement pour les personnes dont les revenus se situent dans le bas de l’échelle

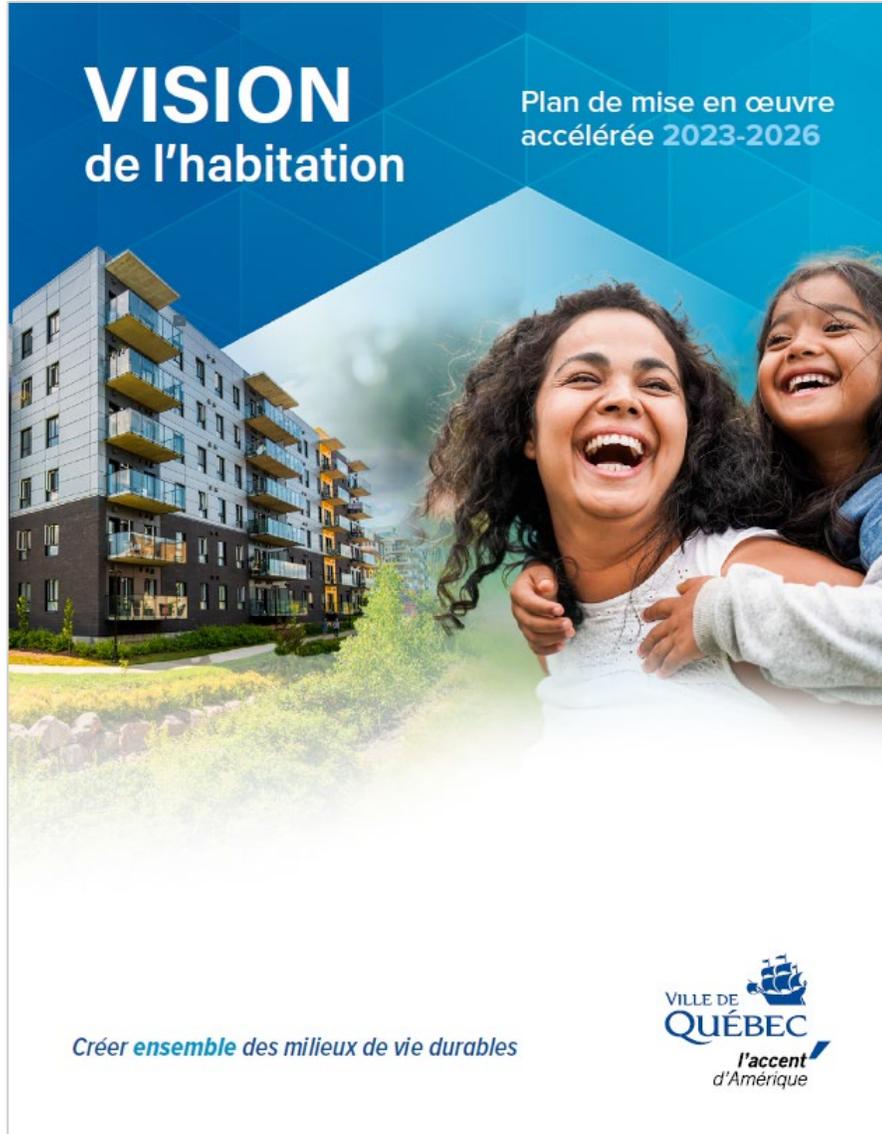


La Ville s’est engagée à aider les ménages à faibles revenus et à revenus modestes à se loger



La Ville doit assurer l’équité et la mixité pour favoriser la cohésion sociale

Contexte économique – Marché de l’habitation



D'ici 2040,
80 000
nouveaux logements

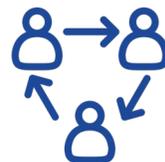


Dont **500 logements**
sociaux, abordables et
communautaires par
année

Importance du logement social, abordable et communautaire



Réduire les **inégalités sociales** et prévenir l'instabilité résidentielle



La **Mixité** sociale favorise le vivre ensemble



Le logement est un des principaux déterminant de la **santé**



Assurer un **parcours** résidentiel



Sentiment de **sécurité** des locataires



Répondre aux besoins **des familles** et **des personnes ayant des besoins particuliers**

Logement social, abordable et communautaire – Définitions

Logement social*



Destiné aux ménages à **faible revenus** (\leq **34 500\$** pour un couple)



Le ménage locataire paie **25% de son revenu brut** (la balance est payée par l'état)



Subvention à **la personne (au loyer)**



Principalement **OBNL, OMH et Coop** mais aussi possible dans le marché privé

Logement abordable*

Destiné aux ménages à **revenus modestes** (entre **34 500\$** et **76 461\$** pour un couple)

Le ménage locataire paie le plein loyer qui demeure **inférieur au loyer médian** du marché pour une unité semblable

Subvention à la **construction**

Principalement **OBNL, OMH et Coop** mais aussi possible dans le marché privé

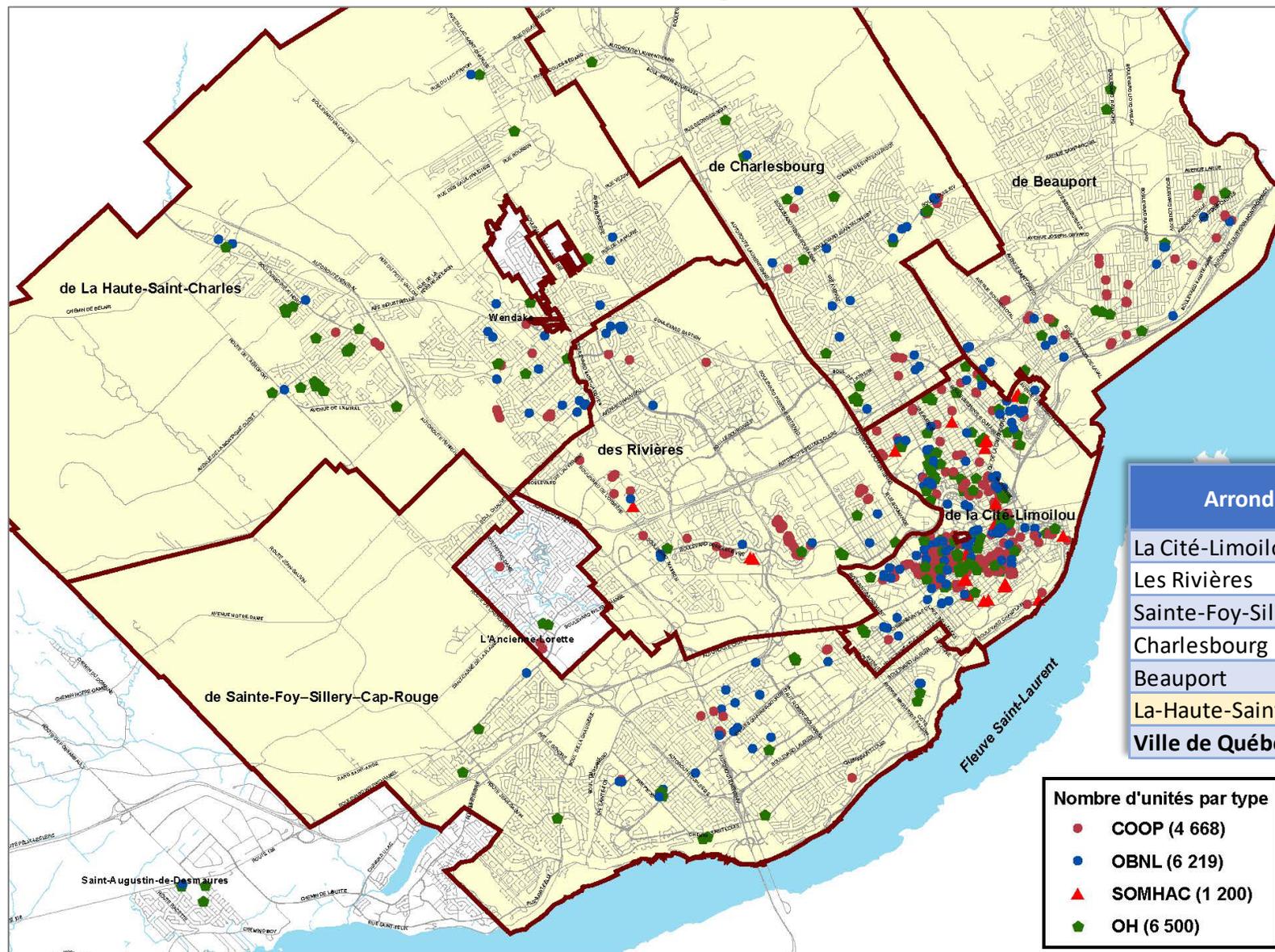
* En vertu des programmes gouvernementaux actuellement en vigueur (données 2023)



Le terme « **logement communautaire** » fait référence aux logements administrés par des OBNL ou des Coop d'habitation. Il peut donc s'agir de **logement social et/ou abordables**



Localisation des projets sur le territoire de la Ville



Plus de **18 000** unités de logements sociaux, abordables et communautaires sur le territoire de la Ville.

Arrondissement	Nb de logements sociaux	Nb de logements total	Proportion
La Cité-Limoilou	9 667	72 763	13%
Les Rivières	2 402	43 046	6%
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	1 650	61 286	3%
Charlesbourg	1 320	41 586	3%
Beauport	1 563	40 562	4%
La-Haute-Saint-Charles	1 514	39 466	4%
Ville de Québec	18 116	298 709	6%

- Nombre d'unités par type
- COOP (4 668)
 - OBNL (6 219)
 - ▲ SOMHAC (1 200)
 - OH (6 500)

Exemples de réalisation (La Haute-Saint-Charles)

Les P'tits loyers du Quartier
11085, boulevard de l'Ormière
45 unités



Le Contemporain
4860, rue de l'Escarpement
44 unités



MERCI!

